

FEUILLE D'ENQUÊTE

En application de l'article 38 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, la Municipalité soumet à l'enquête publique, du **lundi 20 février 2023** au **mardi 21 mars 2023** inclusivement,

LE PLAN D'AFFECTION COMMUNAL DE GIVRINS ET SON REGLEMENT.

Elle met également en consultation, durant le même délai, le rapport d'aménagement selon article 47 OAT qui l'accompagne.

En application de l'article 16 de la Loi forestière, la Municipalité soumet à l'enquête publique, durant le même délai,

LE PLAN DE CONSTATATION DE LA NATURE FORESTIERE.

Les observations ou les oppositions doivent être consignées sur la présente feuille d'enquête ou adressées à la Municipalité, sous pli recommandé, pendant la durée de l'enquête.

Opposition / Remarque

(biffer ce qui ne convient pas)

De :

Adresse :

N° de téléphone et adresse électronique :

Date et signature :